PROJET SPORTIF



Les Archers de Roqueplane
Viviers

Compagnie des Archers de Roqueplane
2 rue Pierre Mendès France 07220 VIVIERS
archers.roqueplane@gmail.com
www.archers-roqueplane.fr
affiliation FFTA: 0107040

FFTA — TIR À L'ARC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES — Comité Ardèche — La Région Auvergne-Rhône-Alpes — ardèche LE DÉPARTEMENT — dragâ

Le projet sportif de la Compagnie des Archers de Roqueplane est construit pour élaborer les principales orientations qui seront mises en place pour les saisons à venir, à plus ou moins longue échéance en fonction des actions.

Ce projet sportif est le résultat d'une réflexion collective des membres du Conseil d'Administration et des entraineurs sur la manière dont ils veulent mettre en place leurs actions dans le cadre d'une politique générale de référence.

Il permettra :

- Aux cadres techniques de connaître les priorités et les moyens à leur disposition pour mettre en œuvre les objectifs de la Compagnie
- Aux partenaires institutionnels et privés de mieux connaître et d'appréhender les objectifs de la Compagnie et de confronter ces objectifs à leurs attentes et à leurs valeurs
- De réunir tous les adhérents autour du projet et de leur permettre de mieux connaître leur association

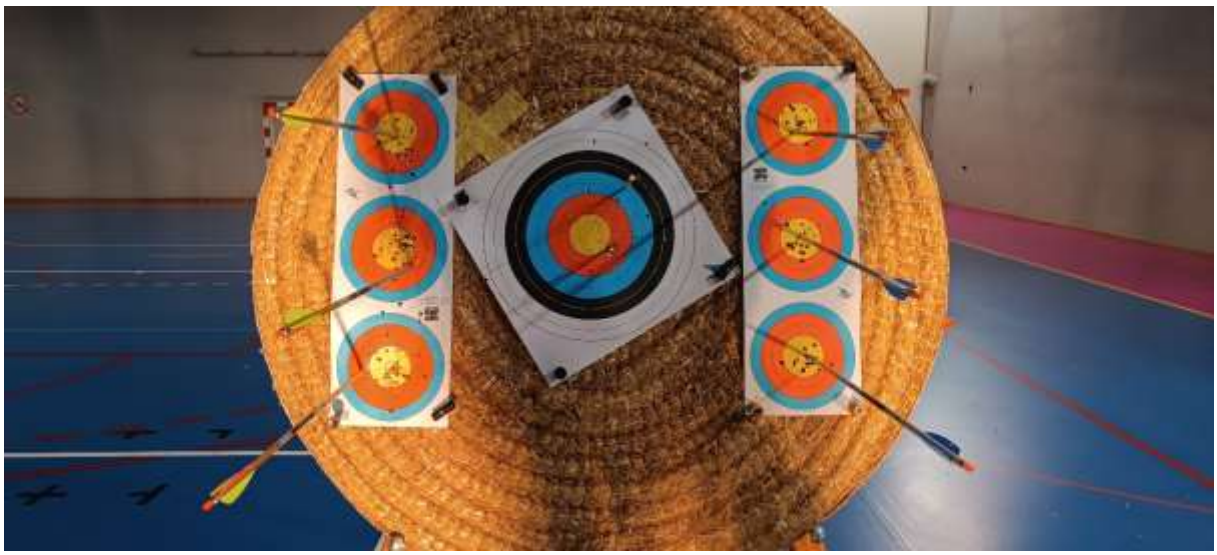


TABLE DES MATIERES

PRESENTATION 4

ÉTAT CIVIL 4

HISTORIQUE 5

LES INSTANCES 5

LES ARCHERS 6

LES CONCOURS 8

LES ENTRAINEURS 9

LES ARBITRES 10

LES LIEUX ET CRENEAUX D'ENTRAINEMENT 10

LES EVENEMENTS ORGANISES PAR LA COMPAGNIE 11

DIAGNOSTIC DE LA COMPAGNIE 13

OBJECTIFS DE LA COMPAGNIE 14

LES NON-COMPETITEURS 14

LES COMPETITEURS 14

Individuel 14

Equipes 14

DIVERS 15

CONCLUSION 16

PRESENTATION

ÉTAT CIVIL

Association sportive à but non lucratif conformément à la loi du 01/07/1901, les statuts de la Compagnie des Archers de Roqueplane ont été déposés en Préfecture le 20/01/2014 sous le numéro W072002488 et modifiés le 02/12/2014.

La parution au Journal Officiel a été faite le 01/02/2014 sous le numéro 68.

Les statuts et le règlement intérieur sont disponibles sur notre site internet rubrique documents utiles.

Cette association est :

- Inscrite au répertoire des Entreprises et des Etablissements sous le numéro de SIRET 80036239400010 et numéro de SIREN 800362394
- Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc sous le numéro 0107040

https://www.archers-roqueplane.fr

https://www.facebook.com/archers.roqueplane.12

https://www.youtube.com/channel/UCwgczDrFDUz4HrzwVq_WKqQ



HISTORIQUE

Notre Compagnie est née de l'envie de 4 archers, réunis lors d'un Championnat de France, de pouvoir à nouveau tirer ensemble et de transmettre les valeurs de notre sport olympique.

Ils ont alors cherché une commune pour les accueillir et c'est VIVIERS qui leur a offert un créneau dans leur gymnase et un terrain extérieur pour créer un Jardin d'Arc.

La Compagnie des Archers de Roqueplane est alors née le 11 janvier 2014.

Nous sommes plus qu'un club, nous sommes une Compagnie qui prônons les valeurs de la Chevalerie à l'origine de notre sport qui sont la Fraternité, le Respect, la Solidarité, la Courtoisie et l'Honneur. De ce fait, nous avons une équipe dynamique, qui s'entraide, partage et s'investit à chaque évènement important de la Compagnie.

Malgré son jeune âge, la Compagnie a un dynamisme qui lui a permis d'organiser de nombreuses manifestations et de participer à de nombreuses compétitions.

Après seulement 3 années d'ouverture, nous organisions notre premier concours salle et l'année d'après notre premier concours extérieur qui est support d'une manche de Division Régionale Excellence par équipe.

De plus, tout au long de l'année, la Compagnie effectue des initiations (environ 5-6) afin de faire connaître notre sport et susciter des passions.

LES INSTANCES

L'association dispose d'un règlement intérieur et de statuts (disponible sur notre site internet rubrique documents utiles). Dans ses statuts, le nombre de membres du Conseil d'Administration doit être compris entre 3 et 11. A l'heure actuelle, l'association comprend 6 membres :

- Serge GUERRAZ — Président
- Cécile FRANCHI — Secrétaire
- Yann BROSSE — Trésorier
- Alain BISCOP — Membre
- Siegfried SCALVINI — Membre
- Julie LESGOURGUES — Membre

De plus, notre Compagnie est composée de plusieurs commissions :

- Commission matériel (responsable : Thierry TOULZAC) : elle vérifie l'état et entretien le matériel de la Compagnie, prévoit les achats et le renouvellement du matériel, organise les journées d'entretien du Jardin d'Arc, gère le prêt de matériel
- Commission sportive (responsable : Cécile FRANCHI) : elle liste les concours et fait les inscriptions de nos archers à ces derniers, gère les résultats des concours et les passages de flèches, et fait le bilan sportif à l'Assemblée Générale
- Commission communication et sponsors (responsable : Julie LESGOURGUES) : elle fait les articles de presse, s'occupe du site internet et de la page Facebook, recherche des sponsors et s'occupe des demandes de subventions

- Commission intendance (responsable : Cécile FRANCHI) : elle gère les stocks et fait les différents achats pour nos manifestations
- Commission organisation (responsable : Serge GUERRAZ) : elle s'occupe des organisations internes et externes (initiation, Tir du Roy, Saint Sébastien, concours…) et fait le budget prévisionnel avec les autres commissions

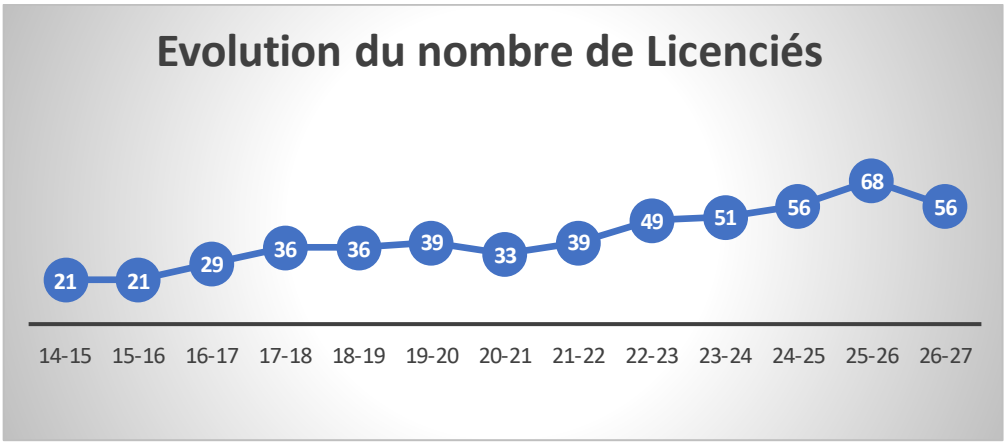
LES ARCHERS

Nos archers sont encadrés par :

- Cécile FRANCHI — Entraineur fédéral
- Serge GUERRAZ — Entraineur Niveau 1
- Yves ETIEVANT — fonction d'entraineur
- Siegfried SCALVINI — Encadrant Club et en formation d'initiateur
- Thierry TOULZAC — en formation Encadrant Club

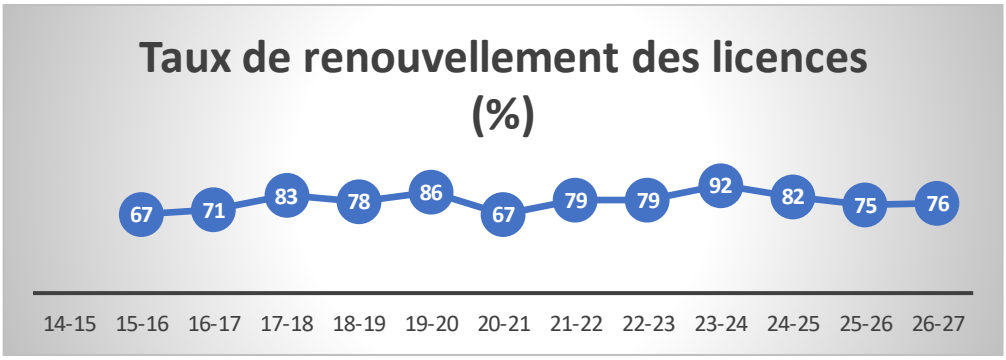
Nous constatons un retour au nombre de licenciés de l'année N-2 après une forte augmentation en N-1.

De plus, nous avons une répartition de 3/4 d'hommes et 1/4 de femmes et nous constatons une augmentation constante des membres féminins de la Compagnie.

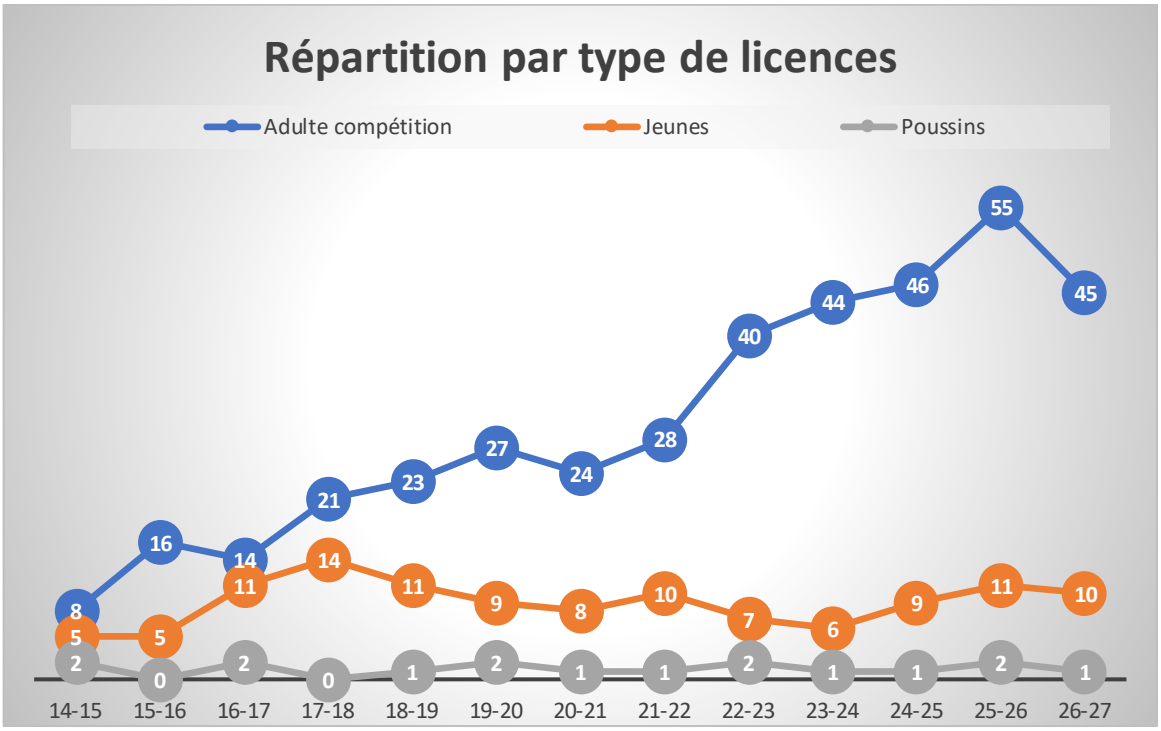


Nous constatons un taux de renouvellement de licences compris entre 67 et 92% donc les licenciés sont fidèles à notre Compagnie dans l'ensemble.

Ceux qui ne renouvellent pas leur licence sont essentiellement les jeunes qui quittent le département pour leurs études. Nous avons aussi plusieurs transferts de licences chaque année, ce qui montre que notre Compagnie est appréciée des archers.



La Compagnie est présente dans toutes les catégories d'âge (poussins au senior 3) et d'armes (classique, poulies, arc nu).



Depuis la saison 2017-2018, une équipe arcs à poulies Hommes a été formée et a monté les différents échelons pour être parmi les meilleures de la Ligue : elle évolue actuellement en Division Régionale Excellence où elle a obtenu la 1e place en 2023-2024 (Elle a donc pu participer à la finale nationale et est arrivée 22e) et 5e en 2025-2026.

Une équipe mixte classique a été formée en 2018-2019 qui obtient de bons résultats avec une 2e place en 2022-2023 et 6e en 2025-2026.

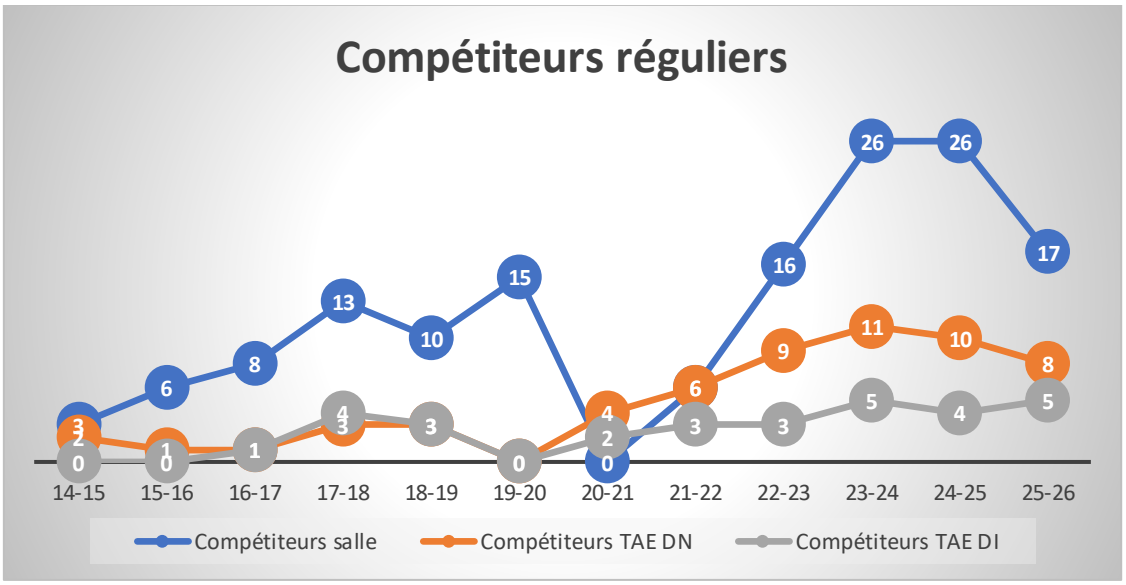
De plus, nos archers ainsi que leur famille sont très impliqués dans la vie de la Compagnie et sont toujours présents pour aider à améliorer notre Jardin d'Arc, à l'entretien de notre matériel, à l'organisation de nos concours, à faire des animations et des initiations. Les jeunes archers sont très impliqués et sont formés aux différents postes importants lors des concours. Pour ce faire, les licenciés sont au courant de tout ce que se passe dans la Compagnie (les comptes-rendus de réunion et d'Assemblée Générale sont diffusés à tous par mail, une ou plusieurs réunions d'organisation est faite

avant chaque concours avec tous les bénévoles, un WhatsApp est en place entre tous les licenciés et le site internet mis régulièrement à jour avec tous les évènements passés et à venir).

LES CONCOURS

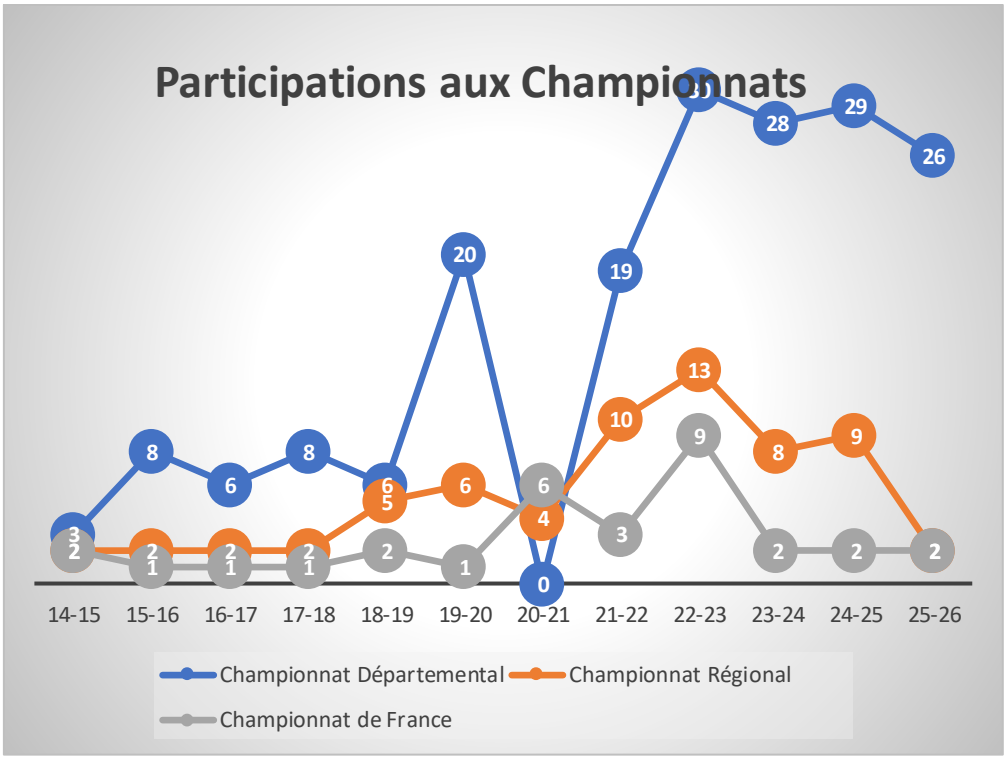
Tous les ans, des concours sont organisés (au niveau départemental, régional, national et international) en salle en hiver et en extérieur en été. La Compagnie est fortement représentée lors de ces concours.

Nos archers sont majoritairement des compétiteurs réguliers (plus de 3 concours par discipline) mais presque tous sont compétiteurs occasionnels. Une légère baisse des compétiteurs réguliers et une augmentation des compétiteurs occasionnels sur la saison 2025-2026 dû à l'arrivée importante de nouveaux licenciés qui s'initiaient à la compétition.



TAE DI : tir à l'arc extérieur distances internationales
TAE DN : tir à l'arc extérieur distances nationales

Nous constatons une augmentation constante de la participation de nos archers. Une légère baisse des compétiteurs réguliers et une augmentation des compétiteurs occasionnels sur la saison 2025-2026 dû à l'arrivée importante de nouveaux licenciés qui s'initiaient à la compétition. En 2019 et 2020, pas de concours suite au COVID-19.



Depuis, la création de la Compagnie, nous constatons une augmentation quasi constante la participation aux différents championnats de nos archers avec un pic flagrant ces dernières années. La diminution aux Championnats Régionaux et de France est due à l'éloignement de ceux-ci.

Tous les ans, bon nombre de nos archers sont présents sur les podiums des différents Championnats avec la saison 2022-2023 un **Champion de France TAE DN**.

La Compagnie est donc dans une bonne dynamique pour évoluer en compétition, les archers sont motivés pour participer à des concours dans la grande majorité.

La volonté de la Compagnie est d'aider les archers actuels et à venir, à conserver le niveau sportif acquis, créer et susciter de nouvelles passions et d'accéder au niveau supérieur en dispensant une formation de qualité et une représentativité accrue en se présentant au divers Championnats tant individuel que par équipe.

Pour la saison 2025-2026, les débutants adultes ont presque tous fait au moins un concours et ont envie de continuer (notamment en ayant presque tous acheté un arc en fin de saison). Pour les archers confirmés, 26 ont participés au Championnat Départemental (7 ont été Champion Départemental, 6 sont arrivés 2e et 2 sont arrivés 3e) ; 2 ont été sélectionnés au Championnat Régional (1 a été Champion régional) ; 2 ont été sélectionnés au Championnat de France et 4 ont participé au Tournoi international de Nîmes.

LES ENTRAINEURS

A l'heure actuelle, nous avons un entraineur fédéral et un entraineur E1. Ils sont aidés par 1 personne sans diplôme particulièrement impliquée. Une personne a obtenu le brevet d'encadrant club et passe celui d'initiateur et 1 passe le brevet d'encadrant club.

Notre entraineur E1 a obtenu en 2021-2022 la médaille de Bronze entraineur et en saison 2026-2027 celle d'argent.

Régulièrement, les entraineurs font des formations pour se tenir au courant des nouvelles pratiques et manière d'enseigner (en 2024, ils ont tous les 2 fait la formation coaching et en 2027, ils feront celle de remise à niveau de la nouvelle démarche d'apprentissage).

De plus, nous voudrions, dès la saison prochaine, organiser des stages réguliers avec un Brevet d'Etat en complément et en collaboration les entraineurs de la Compagnie.

LES ARBITRES

- Ninon BOUVIER SOULIER (diplôme obtenu en 2021)
- Jérôme SOULIER (diplôme obtenu en 2021)

Nos arbitres font une remise à niveau chaque année et se tiennent au cours régulièrement des changements de règlement qu'ils expliquent à tous nos archers compétiteurs.

LES LIEUX ET CRENEAUX D'ENTRAINEMENT

Pour la saison salle, les entrainements ont lieu au gymnase des Moulinages (avenue Lamarque à Viviers). Ce site est un gymnase partagé avec d'autres sports donc des horaires spécifiques sont appliqués :

- Lundi :
  - De 18h à 19h30, adultes débutants
  - De 19h30 à 22h, adultes confirmés
- Mercredi :
  - De 16h30 à 18h, jeunes débutants
  - De 18h à 19h30, jeunes confirmés
- Jeudi :
  - De 17h à 19h30, adultes et jeunes confirmés (tir libre)

Nous avons un mur de tir comprenant 11 cibles. Cependant, nous disposons aussi de chevalets nous permettant de moduler le pas de tir en fonction des archers présents et du travail que nos entraineurs leur font faire. De plus, cette salle nous permet l'organisation d'un concours annuel comprenant 15 cibles mousses très apprécié des clubs alentour.

Pour la saison extérieure, les entrainements ont lieu au Jardin d'Arc Jean-Louis Toussaint (stade Municipal Maurice Marc à Viviers). Ce site n'est dédié qu'au tir à l'arc avec des cibles fixes allant de 20 à 70m.

Les entrainements encadrés sont aux mêmes horaires qu'en salle mais les archers confirmés peuvent venir tirer quand ils le désirent. Sur ce terrain, la Mairie nous a restauré un local afin que nous puissions entreposer notre matériel nécessaire aux organisations de nos concours.

Le stade jouxtant le Jardin d'Arc nous permet d'organiser un à deux concours extérieurs chaque année avec 24 cibles (un est le support d'une manche de Division Régionale Equipes ainsi que le Championnat départemental, l'autre est le Championnat Régional Individuel Distances Nationales ou Internationales).

LES EVENEMENTS ORGANISES PAR LA COMPAGNIE

La Compagnie organise chaque année :

- DES COMPETITIONS
  - Un concours qualificatif salle 18m en janvier
  - Un concours qualificatif en extérieur en mai ou juin le samedi et d'une manche de Division Régionale Equipes le dimanche
  - Un concours qualificatif en extérieur en juillet support du Championnat Régional Individuel Distances Nationales

CR DN Viviers 01-07-2023



- DES ANIMATIONS
  - Forum des associations de Viviers en septembre
  - Une initiation sur 2 journées au Marché médiéval de Taulignan en novembre
  - Une initiation au Téléthon de Viviers en décembre
  - Une initiation dans un vignoble au moment de leurs portes ouvertes en avril
  - Une initiation lors de la Foire agricole de Grignan en mai
  - Un à deux initiations pour les jeunes du chantier international de Viviers en juillet

Fête de la Renaissance Viviers



- DES EVENEMENTS INTERNES
  - Tir de la Saint Sébastien : tir récréatif en équipe où les jeunes débutants choisissent leurs coéquipiers. Ce prétexte est surtout l'occasion de réunir lors d'une après-midi de convivialité les archers de la Compagnie autour d'une expression ludique du tir à l'arc et qui se finit par un repas pris en commun avec les familles des archers. Il a lieu tous les ans fin janvier
  - Tir du Roy et du Roitelet : le vainqueur de ce tournoi interne représentera la Compagnie dans les manifestations. Il s'agit d'un tir de l'abat de l'oiseau avec des arcs d'initiation sans viseur. Il est accompagné d'un repas à midi pris avec les familles des archers. Il a lieu tous les ans en juin.
  - Passages de flèches : ils ont pour but de graduer le niveau de performance à différentes distances. Ils ont lieu 3 à 4 fois par saison.
  - Tirs d'Halloween et de Noël : tir en équipe pour apprendre à faire plus connaissance entre les débutants et les confirmés.

Tir du Roy



A cela s'ajoute régulièrement des initiations pour des entreprises, sur des foires ou marchés, ou encore pour des évènements caritatifs.

DIAGNOSTIC DE LA COMPAGNIE

Nous organisons 2 à 3 concours dans l'année donc nous devons renouveler notre ciblerie pour les organiser.

Nous finançons l'inscription de nos équipes chaque année mais nous souhaiterions également pouvoir leur proposer une aide financière au déplacement et hébergement.

En individuel aussi, nous encourageons nos archers en payant leurs inscriptions aux Championnats Régionaux et Nationaux mais là encore une aide financière pour leur déplacement et hébergement serait appréciable.



OBJECTIFS DE LA COMPAGNIE

Nos archers sont motivés ce qui incite la Compagnie a développé ses objectifs et c'est pour cela que nous nous tournons aujourd'hui vers vous. Votre aide nous serait précieuse, quelle qu'elle soit afin de concrétiser ces objectifs dont voici la liste.

LES NON-COMPETITEURS

Il est important de répondre à l'attente « loisirs » et proposer plusieurs formes de pratiques. Même si la compétition est l'objectif de bon nombre de nos licenciés, il ne faut pas laisser de côté les archers ne voulant pas en faire. Ils veulent progresser et se faire plaisir, aussi, les actions mises en place pour les compétiteurs seront également adaptées à eux (exception faite des points plus spécifiques à la compétition).

LES COMPETITEURS

INDIVIDUEL

Dans le but de développer la performance de nos archers compétiteurs, adultes et jeunes à tous les niveaux (départemental, régional et national), plusieurs actions seront mises en œuvre :

- Organiser des rencontres inter-Compagnies pour faire des mini compétitions et se confronter à des personnes extérieures à la Compagnie pour avoir une première approche de la compétition
- Accompagner les débutants, jeunes et adultes, lors de leurs premières compétitions par un entraineur ou un compétiteur confirmé
- Remises de badges et de distinctions (plumes, flèches, distinctions de compétitions)
- Renforcer l'envie de nos jeunes de progresser et de faire de la compétition en les suivant lors des déplacements
- Aider financièrement les compétiteurs allant aux Championnats de Ligue et de France pour les inscriptions, les déplacements et les hébergements

EQUIPES

EQUIPE POULIES

- Accompagner financièrement l'équipe dans ses déplacements et hébergements (si besoin)
- Mettre tout en œuvre afin qu'elle accède à la finale nationale

EQUIPES CLASSIQUES

- Accompagner financièrement toutes les équipes dans leurs déplacements et hébergements (si besoin)
- Faire progresser l'équipe 1 en place pour passer un niveau supérieur la saison prochaine afin d'accéder à la finale nationale d'ici 2-3 ans
- Continuer à engager une 2e équipe Challenge pour les archers voulant connaître le tir par équipe. Cette équipe sera un tremplin pour intégrer l'équipe de niveau supérieur

DIVERS

- Continuer à organiser un concours salle et un concours extérieur support d'une manche de Division Régionale par équipes. Cela permet de faire connaître notre Compagnie et de financer des actions pour nos archers
- Organiser des initiations et des journées portes-ouvertes avec nos archers afin de faire connaître notre sport et notre Compagnie avec un échange sur les différentes armes et disciplines, faire des démonstrations et des initiations pour donner envie aux gens de nous rejoindre
- Tout mettre en œuvre afin d'obtenir un label et des certifications de la FFTA
- Organiser des initiations dans les écoles pendant les temps périscolaires et les entreprises alentour afin de faire connaître notre sport, notre Compagnie pour donner envie aux gens de nous rejoindre et obtenir des financements pour des actions pour nos archers
- Financer et remettre les badges et distinctions gagnés grâce à leur score obtenu en compétition à nos archers



CONCLUSION

En plus de10 ans, la Compagnie a su se faire une place de choix dans le milieu du tir à l'arc tant au niveau de sa participation aux évènements des autres clubs ou Compagnie (concours) qu'en étant structure d'accueil. De même, elle commence à se faire remarquer localement car elle est très impliquée dans l'évènementiel local (téléthon, fête renaissance de Viviers, marché de Noël de Taulignan, foire agricole de Grignan, …) et qu'elle propose de plus en plus d'initiations ou de découvertes en CE ou autres (EDF, caves de Valvignères, centre de loisirs et périscolaire, …).

En plus, du fait que le tir à l'arc est une discipline qui attire de plus en plus, la renommée de la Compagnie nous apporte chaque année de nouveaux licenciés et des transferts souhaitant nous rejoindre.

Un bilan positif et très encourageant qui se constate par la motivation et l'implication de plus en plus manifeste de nos archers et qui nous incite donc à poursuivre nos efforts de développement. Cela explique qu'aujourd'hui, nous sollicitons votre aide. Nous nous engageons en retour à assurer votre visibilité à chacune de nos manifestations (si vous avez une oriflamme, une bannière, …) ainsi que sur nos réseaux sociaux et notre site internet. L'organisation d'une initiation ou d'une découverte est envisageable selon votre participation.

Ils nous ont déjà fait confiance :